



TOURNOI MARCEL  
COMMUNEAU  
Dimanche 9 juin 2024

# TOURNOI

# MARCEL COMMUNEAU

## Dimanche 9 juin 2024

43<sup>ème</sup> édition du tournoi international des Ecoles de Rugby  
A Beauvais (Oise)

- **Développer** les valeurs fondamentales du Rugby : Respect, solidarité, combat. Trophée du fair-play.
- Rencontrer d'autres cultures, créer des liens solides, établir des échanges sportifs durables, partager : **s'ouvrir sur l'Europe.**

### TOURNOI OUVERT AUX CATEGORIES

- U14 (Enfants nés en 2010/2011)
- U12 (enfants nés en 2012/2013)
- U10 (enfants nés en 2014/2015)
- U8 (enfants nés en 2016/2017)

1976 - 2024

En mémoire de l'international Beauvaisien, Marcel COMMUNEAU, capitaine de l'équipe de France victorieuse de l'Ecosse en 1911, le Beauvais Rugby Club organise depuis 1976 un tournoi ouvert aux Ecoles de rugby

*Si vous souhaitez des solutions d'hébergements, n'hésitez pas à nous demander des renseignements.*

## Beauvais Rugby Club



BRC – Stade Marcel Communeau, Rue Roger COUDERC – 60000 Beauvais  
Tel : 07.69.18.99.55      Mail : beauvaisrugbyclub.edr@gmail.com



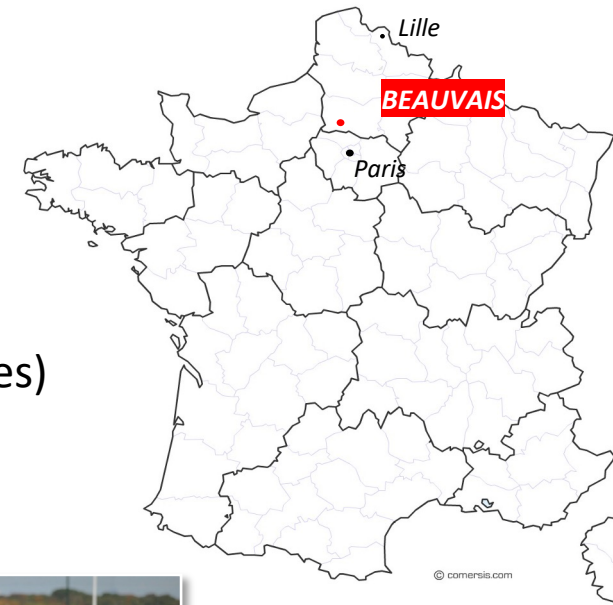
# PALMARES

## Qui remportera l'édition 2024?

- 2023** : ACBB
- 2022** : ACBB
- 2018** : Racing Métro
- 2017** : Stade Français
- 2016** : Marcq-en-Barœul

- 2015** : Racing 92
- 2014** : Beauvais
- 2013** : Stade Français
- 2012** : Tremblay en France
- 2011** : Paris XV

- 2010** : Paris XV
- 2009** : Racing 92
- 2008** : Barry (Pays de Galles)
- 2007** : Beauvais



*Sur place :*

- Animations pour enfants*
- Buvette*
- Restauration*
- Tombola*
- Structure Gonflable*



# REGLEMENT

## Mise en application du règlement du rugby Digest

**Article 1 :** Le BEAUVAIS RUGBY CLUB organise son 43ème tournoi international « Marcel Communeau », le dimanche 9 juin 2024, dans le cadre de la Fédération Française de Rugby, avec l'accord et le soutien du Comité Ile de France de Rugby et du Comité Départemental de Rugby de l'Oise.

**Article 2 :** Ce tournoi est doté d'un trophée. Celui-ci sera remis en jeu chaque année et sera acquis définitivement par les clubs qui le remporteront cinq fois de suite. Le club déclaré vainqueur revient obligatoirement l'année suivante pour défendre son titre.

**Article 3 :** Ce Tournoi est organisé sur invitation. Les équipes sont réparties en poules.

**Article 4 :** Pour le tournoi « Marcel Communeau » les rencontres débuteront le dimanche matin dès 9h30. Les phases finales et classement se dérouleront le dimanche dès 14h00. Fin du tournoi vers 17h00. Une pause repas est prévue entre 12h30 et 14h00.

**Article 5 :** La marque - Match gagné 4 points - Match nul 2 points - Match perdu 1 point 1 point de bonus sera accordé aux équipes ayant inscrits 4 essais dans le match.

**Article 6 :** En cas d'égalité Si deux ou plusieurs équipes d'une même poule ou de même rang dans des poules différentes se trouvent à égalité, leur classement sera établi en tenant compte des facteurs ci-après, considérés dans l'ordre, l'examen de l'un n'étant à faire que si celui qui le précède n'a pas permis de classement :

- 1° Nombre de joueurs expulsés au cours du match opposant les équipes concernées.
- 2° Le goal-average lors du match opposant les équipes concernées.
- 3° Le goal-average général.
- 4° Les essais.
- 5° Le bénéfice au premier marqueur lors du match opposant les équipes concernées.
- 6° Le tirage au sort

**Article 7 :** La durée des rencontres, les règles particulières à chaque catégorie d'âge sont celles établies dans le Règlement Rugby Digest de la Fédération Française de Rugby.

**Article 8 :** Les formations

**Article 8/1 :** pour les U8 ( enfants nés en 2016/2017) Jeu au contact la formation sera de 10 joueurs (5 joueurs sur le terrain et 5 remplaçants) et de 3 dirigeants

**Article 8/2 :** pour les U10 ( enfants nés en 2014/2015) Rugby éducatif Jeu à 7 la formation sera de 12 joueurs (7 joueurs sur le terrain et 5 remplaçants) et de 3 dirigeants

**Article 8/3 :** Pour les U12 ( enfants nés en 2012/2013) rugby éducatif Jeu à X, la formation sera de 16 joueurs (10 joueurs sur le terrain et 6 remplaçants) et de 3 dirigeants

**Article 8/4 :** Pour les U14 ( enfants nés en 2010/2011) rugby éducatif Jeu à XV, la formation sera de 23 joueurs (15 joueurs sur le terrain et 8 remplaçants) et de 3 dirigeants

**Article 8/5 :** Remplacements illimités.

**Article 8/6 :** Tout joueur ou dirigeant expulsé sera exclu définitivement du « Tournoi Marcel COMMUNEAU »

**Article 9 :** Un challenge du «Fair-play» récompensera une des équipes ; il sera remis selon les appréciations des responsables terrains, plateaux et des arbitres.

**Article 10 :** Le classement de chaque catégorie donnera un nombre de points à son club. Exemple : Pour 6 équipes inscrites, le premier au classement recevra 1 point, 2 points pour le second et ainsi de suite jusqu'à 6 points pour l'équipe classée dernière.

**Article 11 :** Le club ayant obtenu le moins de points dans chacune des catégories déterminera le vainqueur du Tournoi « Marcel COMMUNEAU ». En cas d'égalité se reporter à l'Article 6 du présent règlement.

**Article 12 :** La formation vainqueur du Tournoi « Marcel COMMUNEAU » recevra une réplique du trophée, et sera naturellement invitée d'office à défendre son titre comme il se doit.

**Article 13 :** Les confirmations d'engagements seront reçues jusqu'au  
**19 Mai 2024.**

Pour confirmer sa participation, toute formation devra s'acquitter des frais d'inscriptions correspondants aux nombres d'équipes inscrites (50 €/équipe) et aux nombres de panier repas commandés.

**Article 14 :** Chaque délégation devra déposer ses licences au secrétariat avant le début du tournoi.

**Article 15 :** Le comité organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement en cas de nécessité (En fonction des équipes présentes) Il est le seul à statuer sur le règlement en cas de litige.



Pour s'inscrire veuillez remplir le google forms suivant :

<https://forms.gle/MpvGRM6Csg9pzzBH9>

**BEAUVAIS RUGBY CLUB**  
**Stade Marcel Communeau**  
**Rue Roger COUDERC**  
**60000 Beauvais**

**Tel : 07.69.18.99.55**

**Mail : beauvaisrugbyclub.edr@gmail.com**